

## Des écomusées, retour à la définition et évolution

Alexandre Delarge

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Delarge Alexandre. Des écomusées, retour à la définition et évolution. In: Publics et Musées, n°17-18, 2000. L'écomusée : rêve ou réalité (sous la direction de André Desvallées) pp. 139-155;

doi : 10.3406/pumus.2000.1159

[http://www.persee.fr/doc/pumus\\_1164-5385\\_2000\\_num\\_17\\_1\\_1159](http://www.persee.fr/doc/pumus_1164-5385_2000_num_17_1_1159)

---

Document généré le 09/06/2016

## Abstract

As ecomuseums are criticized in France, among curators as well as university searcher, the author develops a reflection on the relevance of the ecomuseum concept and its application. In the first part, the nine principles of the «evolving definition» are analysed, which clearly shows that this type is still valid for the present. In the second part, five French ecomuseums, old, new, or in construction are described. Each refers to the same founding texts. For each one the description develops a specific aspect of the evolving definition, which summarizes its character. It appears that it is possible for the concept to be expressed in a rather thorough way. In conclusion, the author says he believes ecomuseums can still be a starting point for reflections and actions in museology.

## Résumé

L'auteur propose de réfléchir à la validité du concept d'écomusée et de sa mise en œuvre, dans un contexte général où un tel concept fait l'objet de critiques chez les universitaires et les conservateurs. Une première partie engage une relecture de la définition évolutive des écomusées. Les neuf principes sont soumis un par un à une analyse du texte. De cette analyse il ressort que l'approche développée est encore moderne. Une seconde partie présente des écomusées français, anciens, nouveaux ou en cours de création qui s'appuient sur ces mêmes textes fondateurs. Pour chacun est étudié un thème majeur de la définition évolutive pouvant partiellement en caractériser l'orientation. Ces expériences montrent que l'on peut aller assez loin dans la mise en œuvre du concept. En conclusion, les auteurs estiment que les écomusées peuvent encore être des ferments de la réflexion et de l'action muséale.

## Resumen

El autor propone una reflexión acerca de la vigencia del concepto de ecomuseo y de su utilización, dentro de un contexto general en el que fue muy criticado por universitarios y curadores. En la primera parte aborda una revisión de la definición evolutiva de los ecomuseos. Los nueve principios son sometidos, uno por uno, a un análisis de texto. A partir de este análisis concluye que el enfoque desarrollado puede seguir considerándose como moderno. La segunda parte presenta algunos ecomuseos franceses, antiguos, nuevos o en vía de creación que se apoyan en esos mismos textos fundadores. En cada caso se estudia un tema central de la definición y su evolución. Tales experiencias demuestran que la utilización del concepto puede aplicarse a casos múltiples. En conclusión, el autor estima que los ecomuseos pueden seguir enriqueciendo la reflexión la acción museística.

## LES ÉCOMUSÉES : RETOUR À LA DÉFINITION ET ÉVOLUTION

L'écomusée semble aujourd'hui en crise. Il est devenu tout à la fois synonyme d'impossibilité et de banalité : l'écomusée n'existerait pas, mais dans le même temps, il y en aurait trop. Les discours critiques se développent effectivement, dans le cadre professionnel comme dans le monde universitaire.

Voilà sans doute le propre des objets qui ont été envahis par le discours : les enjeux de ce discours peuvent devenir plus importants et plus aigus que les enjeux des structures et des réalisations elles-mêmes. Ce ne sont plus forcément les acteurs du champ qui désormais s'expriment le plus. Un discours savant émanant de la recherche en sciences humaines est apparu depuis peu sur les écomusées. Une partie des travaux en cours se situe dans la tradition critique du dévoilement des stratégies d'acteurs.

L'argument de la critique qui consiste à dire qu'il y aurait un décalage entre la façon dont les écomusées parlent d'eux-mêmes et ce qu'ils sont en réalité est le ressort même de la démarche critique. Celle-ci se nourrit en effet de la possibilité de toujours dissocier les structures et les discours sur ces structures. Si le discours des acteurs des écomusées sur ceux-ci apparaît désormais moins légitime, c'est qu'on assiste à la montée en légitimité d'un autre discours, celui du champ scientifique.

La critique actuelle condense à l'excès deux positions qu'il convient de dissocier.

– Une sorte de bilan critique rétrospectif, trente ans après, de l'écart entre les principes fondateurs et les réalisations effectives. Cette critique, d'ailleurs partagée par de nombreux professionnels du secteur, pourrait être menée d'un point de vue interne aux structures elles-mêmes. Une telle critique nécessiterait, pour être réellement convaincante, que ne soient pas mobilisés toujours les mêmes exemples (l'écomusée du Creusot par exemple), mais que soient analysées très systématiquement les structures existantes qui se réfèrent à la définition des écomusées.

– La critique de la nature auto référentielle du discours théorique sur les écomusées. Il est parfaitement envisageable que prenne forme un ensemble de discours savants sur les écomusées, produits par des personnes qui ne sont pas actrices du champ. Mais de nombreuses

démarches scientifiques se donnant pour objet le champ écomuséal se limitent à une rhétorique du dévoilement des stratégies cachées. Il est en effet très fréquent que confrontés à de nouveaux objets de recherche pré-existants dans le champ social, les sciences humaines adoptent la posture classique consistant à prendre une distance critique avec les logiques d'acteurs.

Face à ce mouvement critique, il apparaît important de réfléchir à la validité du concept d'écomusée et de sa mise en œuvre. La forte remise en cause des écomusées et la dénonciation de la nature idéologique de leurs principes d'action, méritent d'être nuancées. D'une part, d'un point de vue théorique, il apparaît à la relecture de la définition évolutive des écomusées, que l'approche développée est encore moderne. D'autre part, d'un point de vue heuristique, des écomusées anciennement créés fonctionnent encore selon les concepts développés par Georges Henri Rivière et des structures nouvellement créées ou en cours de création s'appuient sur ces mêmes textes fondateurs. Nous proposerons ci-dessous une relecture de la définition évolutive, puis nous présenterons des exemples de la façon dont elle inspire des politiques muséales anciennes ou récentes.

#### LA RÉFÉRENCE AUX PRINCIPES FONDATEURS ET LES STRUCTURES EXISTANTES

**L**a réflexion sur les écomusées peut *encore* revendiquer une analyse qui se réfère aux principes originels, ceux-là mêmes qui ont fondé l'action, c'est pourquoi nous reviendrons tout d'abord à la définition évolutive telle que formulée le 22 janvier 1980 (in *La Muséologie selon GHR*, 1989, p. 142 et Bary, Wasserman et Desvallées, 1992, p. 443-445) et analyserons ses neuf principes un par un. Nous nous en tiendrons strictement à une analyse du texte, sans tenir compte des commentaires qu'a pu en faire G. H. Rivière ou de la façon dont il a pu préconiser leur mise en œuvre, et de fait il y eut des écarts parfois importants entre l'essence du texte et sa concrétisation. Nous adoptons cette approche car nous pensons qu'un texte possède une vie, une logique propre, et que celle-ci est d'autant plus prégnante que l'auteur du texte n'est plus là pour en tempérer les positions tranchées, les aspérités, les ambiguïtés...

1. « *Un écomusée est un instrument qu'un pouvoir et une population conçoivent, fabriquent et exploitent ensemble. Ce pouvoir, avec les experts, les facilités, les ressources qu'il fournit. Cette population, selon ses aspirations, ses savoirs, ses facultés d'approche.* » Ce premier principe définit les partenaires au centre de la dynamique : le pouvoir et la population. Il préconise que l'écomusée soit conçu, fabriqué et exploité de façon conjointe par la population et par le pouvoir représenté par ses

experts. La dimension communautaire est donc extrêmement forte et c'est sans doute cette idée de participation, l'une des plus neuves qu'ont apportées les écomusées, qui est pourtant la plus difficile à mettre en œuvre. Deux raisons majeures rendent cette participation difficile, les enjeux des structures muséographiques qui se doivent d'être des éléments touristiques forts et de façon liée, le financement public qui sous-entend, dans le cadre de structures culturelles, une professionnalisation et une qualité élevée.

Mais l'évolution générale des musées vers un engagement en terme d'aménagement du territoire et leur positionnement dans le champ de l'économie touristique pose de façon différente la participation de la population qui peut y trouver sa place en temps qu'acteur économique. Par ailleurs, le développement de la *fracture sociale* et des programmes d'aides qui y sont liés permet de développer des formes de participation par l'insertion<sup>69</sup>.

2. « *Un miroir où cette population se regarde, pour s'y reconnaître, où elle recherche l'explication du territoire auquel elle est attachée, jointe à celle des populations qui l'ont précédée, dans la discontinuité ou la continuité des générations. Un miroir que cette population tend à ses hôtes, pour s'en faire mieux comprendre, dans le respect de son travail, de ses comportements, de son intimité.* » Ce deuxième principe définit l'objectif de l'écomusée; un lieu du regard porté sur soi et proposé aux autres. Le terme de miroir utilisé sous-entend une approche objective que le regard sur soi-même permet peut-être difficilement, surtout quand il s'agit de se donner à voir. C'est pourquoi la dérive «nostalgique», avec tout ce que cela comprend de survalorisation de soi et du passé mais aussi de déformation de la réalité, risque de devenir le moteur de ce miroir. Ceci est d'autant plus criant à une époque où le droit à l'identité est consensuel et les communautés locales valorisées. La compensation, évidemment la plus facile, de cette dérive consiste à donner la primauté aux experts que la déontologie et la formation prédisposent à adopter une position d'analystes neutres.

S'il est en apparence simple de forger un miroir pour s'y regarder et pour le tendre à ses hôtes, ce sont deux types d'objectifs et des contraintes très différentes qui sont mises en jeu en matière de musées et qui nécessitent de la part des acteurs un constant effort de maintien de l'équilibre.

Notons que la notion de territoire n'apparaît que de façon incidente, comme étant le lieu de référence de la population. Notons aussi que cette population, unifiée autour d'un miroir commun, peut être considérée comme une communauté.

3. « *Une expression de l'homme et de la nature. L'homme y est interprété dans son milieu naturel. La nature l'est dans sa sauvagerie, mais telle aussi que la société traditionnelle et la société industrielle l'ont adaptée à son image.* » Ce troisième principe préconise une approche pluridisciplinaire: sciences de la nature, sciences de l'homme et

ensemble des expressions humaines. Tous les aspects du territoire doivent ainsi être pris en compte, le comité scientifique, lui-même pluridisciplinaire, est la condition de la concrétisation de cet objectif. Pour des raisons évidentes de compétences scientifiques, surtout dans le cadre de petites équipes, mais aussi de composition des collections et de budget, les écomusées ont souvent des approches très structurées autour, principalement, de l'ethnologie et des techniques, renforçant l'ambiguïté avec les musées d'Arts et Traditions populaires, que ressent le public.

4. « *Une expression du temps, quand l'explication remonte en deçà du temps où l'homme est apparu, s'étage à travers les temps préhistoriques et historiques qu'il a vécus, débouche sur le temps qu'il vit. Avec une ouverture sur les temps de demain, sans que, pour autant, l'écomusée se pose en décideur, mais en l'occurrence, joue un rôle d'information et d'analyse critique.* » Ce quatrième principe instaure une approche diachronique, partant des temps géologiques jusqu'au contemporain pour ouvrir sur le futur. L'écomusée est conçu comme un outil permettant une réflexion critique sur l'environnement de la communauté et devant conduire à la prise de position sur les choix politiques, au sens le plus noble du terme ; c'est-à-dire ayant trait à la vie de la cité. La difficulté qu'ont les musées, sanctuaires du passé, à traiter du contemporain laisse imaginer la gageure que constitue cette volonté d'ouverture vers le futur. La possible incompatibilité des objectifs portés par les partenaires, pouvoir et population, peut mettre l'écomusée au centre d'un conflit potentiel en lien avec la vision prospective du territoire. Ceci d'autant plus que la population n'est évidemment pas une et indivisible, que le personnel de l'écomusée (les experts du premier principe) est le représentant du pouvoir, même si ce personnel reste neutre. Notons l'ambiguïté qu'il y a à dire que l'écomusée ne se pose pas en décideur, alors même que l'écomusée est constitué de la population et des décideurs, c'est-à-dire de l'ensemble des acteurs du territoire. Ce principe devrait être un bon antidote à la nostalgie qui émane souvent des musées, surtout dans le cas des écomusées et musées de société. C'est sans doute à partir de ce principe et de la philosophie générale du texte que les écomusées ont pu rapidement devenir des acteurs de l'aménagement du territoire et parfois du développement, alors que ces notions ne sont nullement contenues dans les 9 principes.

5. « *Une interprétation de l'espace. D'espaces privilégiés, où s'arrêter, où cheminer.* » Ce cinquième principe définit le musée éclaté ou hors les murs. Il adapte la notion de musée à celle des parcs naturels régionaux et élargit implicitement la responsabilité de l'écomusée à la protection du patrimoine de son territoire et à la présentation de ce patrimoine *in situ*. Cet élargissement des missions de conservation/exposition, lié à l'élargissement de la définition de patrimoine va démultiplier les tâches et parfois faire craindre une certaine hégémonie de ces structures muséales. La prise en compte des principes 4 et 5 suppose des moyens techniques et financiers importants qui sont sans doute rarement accessibles et difficilement compatibles avec la réalisation des objectifs communautaires.

Après avoir énoncé les « principes communs » qui définissent les partenaires, le champ d'intervention et les modalités d'actions, G. H. Rivière précise dans les trois principes suivants les missions de base des écomusées.

6. « *Un laboratoire, dans la mesure où il contribue à l'étude historique et contemporaine de cette population et de son milieu et favorise la formation de spécialistes dans ces domaines, en coopération avec les organisations extérieures de recherches.* » Ce sixième principe repose sur l'un des fondements de la muséologie classique : l'étude des collections, ici élargie aux champs patrimoniaux et chronologiques spécifiques des écomusées. Ce principe à lui seul n'est pas identifiant des écomusées. Il postule, de façon plus ou moins implicite, la prééminence des chercheurs sur la population, fussent-ils issus de cette même population. La majorité de celle-ci sera alors sollicitée en tant que donateur ou informateur au sens ethnographique du terme, et non en temps qu'analyste, acteur ou décideur de son propre patrimoine.

7. « *Un conservatoire, dans la mesure où il aide à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel de cette population.* » Ce septième principe repose lui aussi sur un des fondements de la muséologie classique : la collecte et la conservation. Ce principe à lui seul n'est pas non plus identifiant des écomusées, mais son adaptation à cette nouvelle forme de musée va opérer une révolution en nécessitant que soient pris en compte, autant que les biens mobiliers, les biens immobiliers, immatériels ou fongibles. Cette hypertrophie des collections possibles va contraindre les acteurs des écomusées à se poser la question des critères d'éligibilité des patrimoines, particulièrement en ce qui concerne le contemporain. Celui-ci restera pourtant le parent pauvre de ce nouveau patrimonial.

8. « *Une école, dans la mesure où il associe cette population à ses actions d'étude et de protection, où il l'incite à mieux appréhender les problèmes de son propre avenir.* » Ce huitième principe est très important dans la compréhension des écomusées et de leur évolution, notamment en ce qui concerne leur professionnalisation et leur rapport avec la population. Il se rattache à la tradition des musées à être des lieux de formation par le biais des expositions, mais il dépasse ce stade en préconisant la participation de la population aux activités d'étude et de protection qui se situent en amont du travail de diffusion/formation et qui sont traditionnellement la prérogative des spécialistes. Néanmoins, la forme du texte montre clairement qu'il y a risque de dissociation entre la population, considérée dans le premier principe comme un des deux acteurs de l'écomusée, et « l'écomusée » dont on comprend ici qu'il repose sur les experts. En effet, c'est par le biais de ses experts qu'il « associe cette population » et qu'il l'incite à mieux appréhender... ». L'approche décrite par le texte n'est pas réellement celle de l'autoformation, mais celle du rapport décideur/participant, le premier ayant bien le rôle de celui qui sait et doit conduire l'autre à mieux comprendre sa situation.

9. « *Ce laboratoire, ce conservatoire, cette école s'inspirent de principes communs. La culture dont ils se réclament est à entendre en son sens le plus large, et ils s'attachent à en faire connaître la dignité et l'expression artistique, de quelque couche de la population qu'en émanent les manifestations. La diversité en est sans limite, tant les données diffèrent d'un échantillon à l'autre. Ils ne s'enferment pas en eux-mêmes, ils reçoivent et donnent.* » Ce neuvième et dernier principe propose un cadrage général du champ patrimonial de l'écomusée, il opère une révolution dans le monde des musées en ouvrant cette notion à l'ensemble des manifestations de l'ensemble des couches de la population, à quoi viennent s'ajouter les « expressions de la nature » mentionnées dans le troisième principe. En préconisant de s'intéresser à toutes les couches de la population, ce principe, eu égard aux principes 1, 6, 7 et 8, milite pour une participation à toutes les phases de travail de ces mêmes acteurs. On peut néanmoins regretter que l'intérêt de la culture de l'ensemble de cette population repose sur « la dignité et l'expression artistique », alors que bien des aspects autres que les critères artistiques peuvent en faire la valeur. La dernière phrase est très importante, car elle peut être interprétée comme un contrepoint aux risques de dérives propres aux musées identitaires, à savoir : l'enfermement sur soi et son territoire considéré comme un monde clos qui ne devrait rien à l'apport extérieur.

Comme nous le voyons, la « définition évolutive de l'écomusée » propose un concept global qui nécessite que soient réunis un certain nombre de critères (tels qu'interdisciplinarité, approche diachronique ouverte vers le futur...) pour que la structure muséale puisse être considérée comme un écomusée. Au fil des neuf principes s'est élaborée une philosophie des écomusées qui peut se synthétiser (ou se schématiser?) en quelques lignes : l'écomusée est un outil construit et exploité par un pouvoir et une population, il permet à une population de se comprendre à travers l'ensemble des groupes qui la composent, son territoire, ses composantes naturelles et culturelles, et ceci depuis les temps géologiques jusqu'au contemporain. L'écomusée aide à penser le futur ainsi que tous les échanges qui participent à la constitution du territoire. C'est un outil dont l'activité prend en compte tous les patrimoines, avec mission de recherche, de formation et de conservation, celle-ci pouvant se pratiquer *in situ*.

Une des qualités majeures de ce texte, dont la première version date de mai 1973, est certainement de fixer des objectifs élevés tout en laissant une grande souplesse dans les modalités de mise en œuvre. La visée quelque peu utopique développée rend sans doute impossible la réalisation d'un écomusée parfait, c'est-à-dire intégrant l'ensemble des critères de définition. D'autant plus, nous l'avons vu, que plusieurs objectifs majeurs sont en concurrence, la réalisation des uns s'opposant au moins partiellement à celle des autres. Il n'en reste pas moins que la marge d'interprétation de cette « règle », liée à la force, mais aussi aux ambiguïtés, voire aux faiblesses du texte, permet une très large adaptation à chaque situation ou territoire. Ceci a induit une grande diversité de réalisations qui, en retour, ont fait évoluer la notion même d'écomusée. Cette souplesse a favorisé des divergences par rapport à la définition elle-même,

entraînant une évolution de l'écomuséologie, mais aussi une migration des concepts vers l'ensemble de la muséologie.

Malgré la difficulté à atteindre l'intégralité des neuf principes, des expériences anciennes ou actuelles montrent que l'on peut aller assez loin dans la mise en œuvre du concept. Nous chercherons maintenant, à travers le cas de cinq structures muséales, à montrer que l'écomuséologie a constitué, et constitue encore, une approche vivante et heuristique. Pour chaque structure nous ne présenterons que des actions illustrant un thème majeur de la définition évolutive et pouvant partiellement en caractériser l'orientation. Cette approche devrait permettre de montrer la force et l'originalité des démarches sans pour autant laisser penser que chaque écomusée est régie par l'ensemble des principes de la *définition évolutive*; ce n'est sans doute le cas d'aucun. Il existe même probablement assez peu de structures qui en respectent la majeure partie. Ce qui n'exclut pas qu'ils puissent être considérés comme des écomusées<sup>70</sup>.

Notre propos s'articulera autour des maîtres mots inspirés de la *définition évolutive* ou de sa concrétisation dans les écomusées, qui sont : communauté, autopatrimonialisation, interdisciplinarité, passé présent et futur, recherche, conservation, compréhension, présentation, formation, développement, territoire.

LE TERRITOIRE :  
L'EXEMPLE DE  
L'ÉCOMUSÉE  
DE LA BASSE-SEINE

**P**résent dans l'équipe du Parc naturel régional de Brotonne (Eure et Seine-Maritime) dès sa création en 1974, un conservateur a dû se livrer à un long travail auprès de la population pour l'amener à accueillir l'idée d'un écomusée et de structures permanentes. « Le rôle d'un écomusée étant de conserver et de mettre en valeur le patrimoine, entendu au sens large, d'un territoire, avec le concours de la population, il était logique dans un premier temps de révéler aux habitants de Basse-Seine différents aspects de leur territoire. » (Joubert, 1989, p. 301.) Ce travail s'est appuyé sur la collecte de patrimoine et de mémoire et sur leur mise en exposition. Ainsi, petit à petit, la population et les élus prirent conscience de la richesse de leur territoire et une dynamique de projet s'est mise en place, qui sera portée par les habitants (la population) et les institutions (le pouvoir).

Un premier palier est atteint avec la création en 1979 d'un musée sur le thème du sabotier pris en charge par un particulier, et d'un autre sur le pain assumé par une commune, la collecte par le Parc d'un des plus anciens bateaux en bois de la Seine en 1981, puis la création en 1982, par deux associations, d'un musée des métiers et industries des hommes de la Basse-Seine, et d'un musée de la pomme.

La création d'un écomusée est alors proposée, sa reconnaissance officielle se fera en 1983. Le principe est de créer un grand nombre de

petites antennes, de constitution et d'objectifs divers, disséminées sur le territoire. La taille des antennes est fonction de la structure porteuse. En 1994 il existait 9 musées (du lin, de la pomme, de la marine de Seine...) dont seuls deux étaient gérés par l'équipe de l'écomusée en direct, 6 monuments historiques (château, grange, chapelle...) gérés par des membres actifs ou associés, 5 sentiers du patrimoine (historique, écologique, archéologique...) dont 4 sont gérés par les communes. L'animation de l'écomusée est prise en charge par chaque gestionnaire d'équipement qui propose annuellement des animations, expositions, conférences, visites guidées et ateliers. Chaque antenne doit être autofinancée, elle se doit donc de faire largement appel au bénévolat. L'équipe de l'écomusée coordonne l'ensemble des activités et gère la communication commune sur l'ensemble du territoire.

Les collections de biens mobiliers appartiennent pour 50 % à l'écomusée pour 50 % à un particulier qui les prête. Les biens immobiliers restent propriété des communes ou des particuliers. Les biens immatériels sont regroupés dans le centre de documentation de l'écomusée auquel ils appartiennent. Les biens fongibles sont conservés par des associations spécialisées ou des particuliers. L'ensemble de ces collections est un témoin de la culture et des activités de la Seine, des productions régionales et de l'archéologie de la Basse-Seine.

Dans l'association loi 1901 qui porte l'écomusée sont regroupés les gestionnaires d'équipements (particuliers, associations et collectivités), les associations de recherche, les représentants du Syndicat mixte du parc naturel régional qui comprend des élus des communes, du département et de la région.

Nous voyons qu'un écomusée peut faire le choix de mettre en place des antennes éclatées, de faire intervenir une multiplicité d'intervenants locaux, d'impliquer des habitants et des collectivités, de conserver et mettre en valeur des collections de statuts et de types très différents, de favoriser l'interdisciplinarité, afin de fédérer des énergies qui seront activées pour soutenir sa propre création puis son fonctionnement. Autrement dit, la multiplicité et la dissémination ont construit un territoire et sans doute une identité.

#### L'AUTOPATRIMONIALISATION : EXEMPLE DE L'ÉCOMUSÉE DE FRESNES

**L'**un des axes majeurs de l'activité de l'écomusée de Fresnes (Val-de-Marne) est de « donner la parole aux minorités, aux oubliés de l'histoire et des musées » (Wasserman, 1997, p. 35). Toute une partie de l'activité, depuis 1990, consiste à travailler sur les sujets qui concernent la population fresnoise et ses minorités, comme ce serait le cas pour n'importe quel autre sujet, mais la participation de la population concernée est requise de façon beaucoup plus concrète.

À travers une exposition telle que *Rassembleance* qui traitait de l'immigration, les Fresnois issus de l'immigration devenaient informateurs, mais aussi présentateurs de leur patrimoine puisqu'ils étaient sollicités pour se mettre en scène, chez eux, afin d'être pris en photo. Au cours de l'exposition *La peupleraie* qui présentait la démarche d'auto-construction de logements collectifs par les futurs propriétaires, les habitants de ces ensembles ont participé à l'élaboration du contenu de l'exposition en proposant des thèmes à développer. Certains ont participé au montage de l'exposition. Dans l'exposition *Femmes tunisiennes*, ce sont des habitantes d'origine tunisienne de Fresnes qui ont prêté des objets ou contacté des parents encore en Tunisie pour qu'ils en prêtent. Lors de l'inauguration ce sont elles qui ont animé la soirée et préparé des mets traditionnels. Les textes de l'exposition *En temps de femmes*, qui proposait une balade photographique sur le thème des femmes, ont été rédigés par des Fresnois dans le cadre d'ateliers d'écriture. Un programme de constitution de collections représentatives de la vie fresnoise, de l'origine à nos jours, a été réalisé pendant les mois de novembre et décembre 2000. Ce sont les habitants eux-mêmes qui ont apporté et commenté les objets destinés à constituer le patrimoine du territoire pour les générations futures. Par cette démarche ils assument les tâches de collecte et de documentation des collections, traditionnellement imparties au personnel scientifique.

L'atelier de l'Imaginaire créé en 1986 permet chaque année à quatre classes de niveau primaire ou secondaire d'inventorier les éléments représentatifs d'un thème fixé par l'écomusée (les commerces, le patrimoine bâti, la famille...), puis d'en faire une analyse en vue de produire un travail plastique qui sera exposé en fin d'année. Ce processus, qui se déroule sur 20 à 25 séances de deux à trois heures, favorise un réel travail en profondeur. La conservation de 16 années de travaux réalisés par des enfants de divers milieux sociologiques permet de constituer une collection représentative du patrimoine fresnois et des représentations que s'en fait une tranche de la population au cours du temps.

Nous voyons qu'un écomusée peut impliquer la population dans les phases de définition, de présentation, d'animation du patrimoine, et orienter les activités vers des thèmes nouveaux, permettant ainsi de mieux rendre compte de l'identité contemporaine du territoire et de sa population tout en renforçant sa légitimité.

PASSÉ, PRÉSENT ET  
FUTUR : L'EXEMPLE DE  
L'ÉCOMUSÉE  
DE LA BRESSE  
BOURGUIGNONNE

Une partie du siège et les premières antennes de l'écomusée ont ouvert en 1984. L'objectif général de cette structure est de préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel de la

Bresse bourguignonne (Saône-et-Loire). Pour ce faire, elle réalise des expositions permanentes et temporaires, des antennes thématiques et développe des animations. Sa démarche consiste à collecter et présenter les témoignages du passé pour les inscrire dans une réflexion sur l'actualité. Cela passe notamment par une démarche d'implication dans des actions visant au développement de la Bresse bourguignonne. Le lien entre passé et présent est donc extrêmement important et l'écomusée s'implique dans nombre d'actions ayant un lien fort avec le territoire mais qui ne relèvent pas nécessairement des missions traditionnelles des musées en matière de politique patrimoniale. «Notre action doit accompagner constamment les mutations de notre territoire et de ses acteurs. Elle est au cœur de la vie quotidienne bressanne [...]» (D. Rivière, 1998, p. 124.)

À travers les expositions permanentes du château, siège de l'écomusée, le visiteur peut découvrir «les situations économiques et sociales actuelles de la Bresse bourguignonne», ainsi que de nombreuses entreprises bressanes. Dans certaines antennes le présent apparaît aussi comme à Rancy où, à côté de l'atelier de chaisier reconstitué, sont présentées des techniques de fabrication actuelles et un regard d'aujourd'hui sur ce métier.

Les expositions temporaires valorisent entre autres les artistes et artisans locaux, comme ce fut le cas pour l'exposition *Les céramistes refont le monde: l'animal et l'humain*. Les expositions permettent aussi d'aborder des sujets comme l'agriculture dans leur historicité et leur contemporanéité. Les catalogues, les guides de visite, les ouvrages, l'émission de radio hebdomadaire, sont autant de médias qui donnent une place à la promotion des acteurs de terrain. De façon plus classique, l'animation et les événements proposent un traitement de l'actualité à tous niveaux, que ce soit au cours de la saison musicale qui permet à de jeunes musiciens locaux de se produire, ou au cours de conférences-débat qui abordent des sujets tels que «le maïs transgénique». Toutes ces actions et réflexions permettent aussi d'enrichir les collections d'objets et de documents d'aujourd'hui.

Au-delà de ces implications très muséales ou patrimoniales, l'écomusée s'implique dans le développement local et l'aménagement du territoire en participant à diverses instances de réflexion ou de conseil, tel que la section culture du conseil économique et social de Bourgogne, le groupe de réflexion sur le pays d'expérimentation, ou le 1 % des travaux d'accompagnement de l'autoroute A 39. Il s'implique aussi dans des actions de développement avec les agriculteurs, les chaisiers, les chambres consulaires... Il est acteur de structures d'aménagement comme celles du «Pays d'accueil», comme certaines commissions communales d'aménagement foncier ou comme le comité de gestion du programme Leader II de la Bresse bourguignonne. L'écomusée intervient comme expert dans l'élaboration des normes de construction des maisons en Bresse, dans des commissions biotopes, dans le Point relais de l'observatoire régional de l'environnement.

Nous voyons qu'un écomusée peut devenir un outil de réflexion sur le contemporain, voire un outil d'aménagement, sa spécificité consistant à

s'appuyer sur le passé pour comprendre le présent et se projeter dans l'avenir. Ce type d'actions est assez proche de celui des Parcs naturels régionaux, ce qui s'explique par l'origine commune de ces deux types de structures à vocation territoriale.

LE DÉVELOPPEMENT :  
L'EXEMPLE  
D'« ÉCOMUSÉE  
SALAZIE »

Créé en 1994, «écomusée Salazie» (Île de la Réunion) a choisi dès le départ de définir son projet culturel avec la population en l'associant au sein d'un comité des usagers. Rapidement, la structure muséographique a été conçue de façon éclatée sur le territoire, ce qui permettait une meilleure prise en charge par les habitants. La définition de chacune des vingt antennes, désignées sous le terme d'«îlot», s'est élaborée au cours de discussions entre l'équipe de l'écomusée et un ou plusieurs habitants sur la base d'un principe de structuration associant démarche patrimoniale et démarche touristique et sur la base d'un engagement financier des acteurs privés, qui assurent la gestion de leur «îlot» en relation avec l'équipe permanente de l'écomusée. Le rôle de cette dernière étant, dès les phases de conception, de veiller à la prise en compte du volet patrimonial, d'aider au développement de programmes de recherche et de collecte, de participer à sa mise en scène. «Le patrimoine dont s'occupe l'écomusée est l'identité d'une population. [...] Il pose donc la question du patrimoine en terme de développement.» (Delarge 1996, p. 4.) Détaillons deux des îlots.

*Le verger aux fruits anciens* est porté par une petite entreprise familiale de production de fruits et plantes maraîchères, qui a souhaité créer un verger conservatoire des variétés fruitières réunionnaises sur son site d'exploitation afin de développer un pôle touristique et valoriser son image entrepreneuriale. Le partenaire scientifique principal est un centre de recherche sur l'agriculture tropicale (Cirhad Flor) dont un des membres est spécialisé en variétés fruitières. L'université de la Réunion complète l'approche agronomique en offrant les compétences du laboratoire d'anthropologie. L'équipe permanente de l'écomusée coordonne l'activité des équipes scientifiques. L'entreprise familiale fournit le terrain, assure l'entretien du verger conservatoire, l'accueil du public, et, d'un point de vue général, la gestion du site. La définition du verger et sa mise en scène sont conçus avec des spécialistes en relation avec les membres de l'entreprise et de l'équipe permanente de l'écomusée.

*L'îlot paillotes* est porté par une jeune femme qui a souhaité réaliser une table d'hôte dans un lieu enclavé de l'île, à proximité d'un des derniers sites de paillotes encore habité. Sur les conseils de l'équipe de l'écomusée et du Commissariat à l'aménagement des Hauts (DATAR), elle a entrepris une formation à la gestion d'une table d'hôte. Un ensemble de paillotes, conçues selon des techniques traditionnelles mais à l'architec-

ture contemporaine, est construit par la jeune femme et sa famille selon une disposition respectueuse des implantations traditionnelles. La conception de l'ensemble a été pensée en relation avec l'équipe permanente de l'écomusée, le service départemental de l'Architecture et du Patrimoine pour la conception architecturale, le Commissariat à l'aménagement des Hauts pour la recherche des solutions techniques permettant l'adaptation du traditionnel aux normes contemporaines, et l'université de la Réunion pour les recherches ethnologiques sur ce type de bâti. La table d'hôte est gérée par la jeune femme qui développe aussi des animations à destination des touristes. La muséographie du lieu est conçue en relation avec l'équipe permanente de l'écomusée et un «guide pays» assure des visites guidées.

Nous voyons qu'un écomusée peut avoir un rôle moteur dans le développement local en élaborant des projets qui dès l'origine ont une forte composante touristique et patrimoniale. L'implication directe de la population, notamment en termes économiques, permet à la fois de créer des dynamiques, de générer des actions originales, de favoriser une réelle prise en compte d'un patrimoine traditionnel et vivant.

LA COMMUNAUTÉ :  
L'EXEMPLE DE LA CITÉ  
DES MUSIQUES  
VIVANTES

**A**ctuellement en cours de création, la Cité des musiques vivantes de Montluçon (Allier) devrait ouvrir ses portes en 2005. Bien qu'il n'ait pas pris le nom d'écomusée, il relève du même type d'approche globale: interdisciplinarité, participation, passé présent et futur, communauté... C'est pourquoi nous avons retenu cet exemple. L'originalité de la démarche réside notamment dans la volonté d'être un outil au service d'une communauté unie autour du thème de la musique populaire, allant des musiques traditionnelles au rap en passant par la fanfare et la techno. Il existe bien une communauté à fédérer, bien qu'il n'y ait pas de territoire.

Les divers publics s'intéressant à la musique pourront visiter le musée qui abordera ce thème de façon pluridisciplinaire, proposant une section consacrée aux objets, une à l'histoire et une troisième dédiée aux formes et aux pratiques musicales, dans laquelle les visiteurs pourront participer et intervenir eux-mêmes. La galerie sonore est un lieu de pratique, de jeu musical, dans lequel l'utilisateur, qu'il soit néophyte ou musicien aguerri, pourra découvrir les principes fondamentaux de la musique et du son par une pratique facilitée par les technologies les plus récentes. Un café, un restaurant et une salle de la fête musicale pour les concerts ou les bals contribueront à faire de ce site un véritable lieu de vie.

Les musiciens, qu'ils soient amateurs ou professionnels, trouveront dans la Cité des musiques vivantes un centre de ressources sur les musiques permettant d'avoir accès à toutes les données disponibles à la

Cité (Intranet), mais donnant aussi la possibilité de se connecter avec toutes les structures locales telles que l'École nationale de musique, la Maison des jeunes et de la culture, les groupes musicaux, qui sont associés au projet (Extranet) ou le réseau public universel (Internet).

Grâce à son centre de création, son auditorium, sa salle de spectacle, son lieu d'hébergement, la Cité permettra de développer la création, les rencontres et échanges entre professionnels et amateurs, la diffusion de la musique.

La Maison des musiciens et des chercheurs et la Maison des luthiers permettront d'accueillir des professionnels des musiques populaires – musiciens, chercheurs, luthiers, etc. – en résidence. Leurs activités développeront une animation de la Cité par le biais de conférences, concerts, animations, ateliers et autres stages.

Grâce à l'ensemble de ses infrastructures, «la Cité des musiques vivantes, véritable outil au service du développement des pratiques musicales, s'insérera dans le réseau des structures d'enseignement, de diffusion et de promotion des musiques populaires» dont il constituera la tête de réseau (Douce de la Salle, 2000, p. 6). Par ailleurs devrait se développer, sous l'impulsion de la ville de Montluçon et du département de l'Allier et en relation avec la Cité des musiques vivantes, un «pôle de compétences» pour la musique et le son, regroupant services, commerces et loisirs, productions artisanales et industrielles, enseignements et formations.

Nous voyons qu'un écomusée peut avoir une action clef en matière de mise en relation d'un grand nombre d'acteurs intéressés à divers titres par une thématique. Par ce maillage, dans le temps et l'espace, de personnes morales et de personnes physiques, l'écomusée peut créer un pôle de reconnaissance et sans doute d'identité, sans que celle-ci soit territoriale.

## C O N C L U S I O N

*Malgré la difficulté de leur mise en œuvre, la participation de la population et l'implication dans le développement local sont les enjeux majeurs des écomusées contemporaines. La philosophie des écomusées semble évoluer vers le musée communautaire.*

Entre 1982 et 1984, Hugues de Varine a écrit: «On pourrait dire que le musée classique conserve en vue de la délectation des individus, tandis que l'écomusée communautaire consomme en vue du développement du groupe.» (de Varine, 1991: p. 140.) Depuis cette époque, le grand renouveau des musées a marqué les représentations et les pratiques du monde muséal. Les réflexions des tenants de la nouvelle muséologie, née des écomusées, des centres de culture scientifique et technique et des musées d'art contemporain, ont reçu un écho dans un grand nombre de musées, tant du point de vue de la muséographie, de la prise en compte du contemporain, de l'intérêt accordé aux publics, de l'interdisciplinarité que du développement. Mais la prise en compte de ce qui caractérise les écomusées se fait avec des glissements parfois fondamentaux en terme d'objectifs.

Ainsi, quelle que soit la qualité d'une muséographie plus vivante,

voire participative, le visiteur est le plus souvent un consommateur qui ne possède que rarement les codes culturels lui permettant de se réapproprier en profondeur ce qu'on lui donne à voir.

Quoique le contemporain soit plus présent, il se rapporte à des données éloignées des préoccupations des visiteurs, sans volonté de faire comprendre pour agir, ou médiatisée de façon difficilement compréhensible par la majorité des visiteurs.

Malgré la prise en compte importante de l'interdisciplinarité dans les musées, cette approche reste le plus souvent l'apanage de ce qu'il est convenu d'appeler les musées de société.

Bien que le public soit aujourd'hui « mis au centre du musée », c'est généralement en tant que spectateur et non en tant qu'acteur.

Enfin, si l'ensemble des musées sont de plus en plus considérés comme des éléments importants de la politique d'aménagement du territoire, leur implication relève essentiellement d'une approche économique en terme de fréquentation touristique ; ils ne sont donc acteurs du développement local que de façon marginale.

Les écomusées ont su s'imposer et être des instigateurs du nouveau muséologique, leurs idées ont diffusé en France comme à l'étranger, en même temps qu'elles évoluaient en prenant corps dans des structures muséographiques aux objectifs différents, mais la prise en compte de ces idées s'est généralement faite de façon parcellaire, alors que, nous l'avons vu, la philosophie des écomusées forme un tout ; les 9 principes se complètent, se renvoient de l'un à l'autre et sont parfois indissociables.

À l'intérieur du monde des écomusées, de nombreuses structures se sont fixé comme objectifs généraux ceux de la définition évolutive. Loin d'être toujours pleinement abouties, et loin de toujours atteindre leurs objectifs propres, ce sont souvent des réalisations fortes et originales. Il faut pourtant noter que la participation de la population est le principe qui a été le plus difficile à mettre en œuvre, et les expériences les plus poussées sont souvent celles qui reposent en grande partie sur une démarche économique forte. Les musées communautaires restent encore, tout au moins en France, les parents pauvres de l'écomuséologie, la participation se cantonnant bien souvent à l'implication des habitants en tant que donateurs, informateurs, guides et animateurs, plus rarement en tant que chercheurs, conservateurs, décideurs.

En conclusion, reprenons ce que disait André Desvallées, en 1992, dans sa présentation de *Vagues* (1992, p. 39) : « De toute façon, ne nous étonnons pas s'il arrive que la nouvelle muséologie disparaisse [...]. Elle doit se fondre, tout autant que les actions des écomusées sont destinées à être récupérées par d'autres structures et qu'elles-mêmes sont vouées à disparaître, comme le remarquait Georges Henri Rivière. Mais avant ce moment, il reste encore beaucoup à faire. » Le constat reste valable en 2000, et les écomusées peuvent encore être des ferments de la réflexion et de l'action muséologique.

A. D.  
Écomusée de Fresnes

## NOTES

1. Se rapprochant en cela des démarches adoptées par les écomusées des pays dits « moins avancés » (en Amérique latine, en Afrique, en Inde...) que l'on considère comme étant actuellement les plus respectueux de la philosophie des écomusées, et qui se développent sur le versant musée communautaire.
2. Qui pourrait d'ailleurs fixer les conditions de « labellisation », alors que l'ensemble des principes est inatteignable? Si l'attribution du label passait par le respect d'un nombre restreint de principes, lesquels faudrait-il retenir?

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Augé (M.) (éd). 1992. *Territoires de la mémoire*. Thonon-les-Bains: Éd. de l'Albaron.
- Constituer aujourd'hui la mémoire de demain*. 1988. Actes du colloque de Rennes. Rennes: MNES et Musée de Bretagne.
- Debary (O.). 1999. «Les rythmes de la recherche, de la muséographie et du politique: L'histoire d'un écomusée», p. 63-71 in *Anthropologie et actions culturelles*: Actes des journées d'étude d'Athis-Mons, 23 au 23 novembre 1999. Athis-Mons: Cahiers de la Maison de banlieue, Centre culturel d'Athis-Mons.
- Delarge (A.). 1996. *Écomusée Salazie*, rapport de programmation.
- Delarge (A.). 2000. «Pour une autopatrimonialisation», in *Résonances*, catalogue d'exposition. Fresnes: écomusée de Fresnes.
- Douce de la Salle (S.). 2000. *Cité des musiques vivantes, Montluçon*, dossier de presse.
- Écomusées et musées de société. Dire l'histoire et gérer la mémoire au présent. 1997. *Pour*, 153, mars.
- Gestin (J.-P.). 1983. «Le musée, expression d'un territoire», in *Quels musées, pour quelles fins aujourd'hui?* Actes du séminaire de l'école du Louvre. Paris: Documentation française.
- Joubert (A.). 1989. «De l'exposition sous tente aux présentations de plein-air», p. 301-304 in *La muséologie selon Georges Henri Rivière*.
- Jurdant (B.). 1969. «Vulgarisation et idéologie». *Communications*, 14.
- Karp (I.) ; Mullen Kreamer (C.), Lavine (S.-D.) (éds). 1992. *Museum and Communities: The Politics of Public Culture*. Washington (DC) : Smithsonian Institution.
- La Muséologie selon Georges-Henri Rivière*. 1989. Paris: Dunod.
- Le Nouenne (P.). 1978. «Un écomusée, ce n'est pas un écomusée comme les autres». *Histoire et Critique des arts*, décembre, p 91-102, Paris.
- Neyret (R.) (éd.). 1992. *Le Patrimoine, atout du développement*. Lyon: Presses universitaires de Lyon.

- Passages public(s)* : Points de vue sur la médiation artistique et culturelle. 1995. Lyon: Délégation au développement et aux formations, Agence Rhône-Alpes de service aux entreprises culturelles.
- Percq (P.). 1994. *Les Habitants aménageurs*. La Tour d'Aigues: Éd. de l'aube.
- Rivière (D.). 1998. «L'écomusée de la Bresse bourguignonne: un musée témoin de l'homme dans la société», *Pour*: Territoires et compétences, 160, décembre.
- Roqueplo (P.). 1974. *Le Partage du savoir*: science, culture, vulgarisation. Paris: Le Seuil.
- Spire (J.), Wasserman (F.). 1993. «Rassemblement, la mise en exposition d'un siècle d'immigration en Ile-de-France», in *Rassemblement*, catalogue d'exposition. Paris: AIDDA-CDRII et écomusée de Fresnes.
- Vagues*: Une anthologie de la nouvelle muséologie, vol. 1. 1992. Textes choisis et présentés par André Desvallées. Mâcon / Savigny-Le-Temple: W / MNES.
- Vagues*: Une anthologie de la nouvelle muséologie, vol. 2. 1994. Textes choisis par Marie-Odile de Bary, André Desvallées, Françoise Wasserman et présentés par André Desvallées. Mâcon / Savigny-Le-Temple: W / MNES.
- Varine (H. de). 1991. *L'Initiative communautaire*: Recherche et expérimentations. Mâcon: Éd. W / MNES.
- Veillard (J.-Y.). 1983. «Le musée de Bretagne: musée d'identité territoriale? », in *Quels musées, pour quelles fins aujourd'hui?* Actes du séminaire de l'école du Louvre. Paris: Documentation française.
- Wasserman (F.). 1997. «Mémoire et histoire, un difficile dialogue». *Pour*: Écomusées et musées de société, dire l'histoire et gérer la mémoire au présent, 153, mars.

## RÉSUMÉS

L'auteur propose de réfléchir à la validité du concept d'écomusée et de sa mise en œuvre, dans un contexte général où un tel concept fait l'objet de critiques chez les universitaires et les conservateurs. Une première partie engage une relecture de la définition évolutive des écomusées. Les neuf principes sont soumis un par un à une analyse du texte. De cette analyse il ressort que l'approche développée est encore moderne. Une seconde partie présente des écomusées français, anciens, nouveaux ou en cours de création qui s'appuient sur ces mêmes textes fondateurs. Pour chacun est étudié un thème majeur de la définition évolutive pouvant partiellement en caractériser l'orientation. Ces expériences montrent que l'on peut aller assez loin dans la mise en œuvre du concept. En conclusion, les auteurs estiment que les écomusées peuvent encore être des ferments de la réflexion et de l'action muséale.

*As ecomuseums are criticized in France, among curators as well as university searcher, the author develops a reflection on the relevance of the ecomuseum concept and its application. In the first part, the nine principles of the «evolving definition» are analysed, which clearly shows that this type is still valid for the present. In the second part, five French ecomuseums, old, new, or in construction are described. Each refers to the same founding texts. For each one the description develops a specific aspect of the evolving definition, which summarizes its character. It appears that it is possible for the concept to be expressed in a rather thorough way. In conclusion, the author says he believes ecomuseums can still be a starting point for reflections and actions in museology.*

El autor propone una reflexión acerca de la vigencia del concepto de ecomuseo y de su utilización, dentro de un contexto general en el que fue muy criticado por universitarios y curadores. En la primera parte aborda una revisión de la definición evolutiva de los ecomuseos. Los nueve principios son sometidos, uno por uno, a un análisis de texto. A partir de este análisis concluye que el enfoque desarrollado puede seguir considerándose como moderno. La segunda parte presenta algunos ecomuseos franceses, antiguos, nuevos o en vía de creación que se apoyan en esos mismos textos fundadores. En cada caso se estudia un tema central de la definición y su evolución. Tales experiencias demuestran que la utilización del concepto puede aplicarse a casos múltiples. En conclusión, el autor estima que los ecomuseos pueden seguir enriqueciendo la reflexión y la acción museística.